

**PRÉSENTATION OFFRE DE REMBOURSEMENT DE RENTRÉE 2016
DU 15 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2016**

10 ans

Daikin Altherma

**10 POMPES À CHALEUR
REMBOURSÉES
OU 100€ TTC REMBOURSÉS !**

POUR LES 10 ANS DE LA POMPE À CHALEUR ALTHERMA, DAIKIN SOUTIENT VOS VENTES AVEC :

**10
POMPES
À CHALEUR
REMBOURSÉES!***
**OU 100 € TTC
REMBOURSÉS!***

2 offres exceptionnelles dédiées aux particuliers
Du 15 septembre au 15 décembre 2016, pour tout
achat d'une pompe à chaleur Daikin Altherma, les
500 premiers dossiers validés pourront obtenir :

- **Le remboursement de leur pompe à chaleur et de son installation**, dans la limite de 13 000 € TTC pour une pompe à chaleur air/eau Daikin Altherma et de 8000 € TTC pour une pompe à chaleur Daikin Altherma Hybride. **10 gagnants seront tirés au sort.**

OU

- **Un remboursement forfaitaire de 100€ TTC** pour les 490 autres participants.

10 years
Daikin Altherma

DAIKIN
Pompes à Chaleur • Chauffage • Climatisation
Le confort a de l'avenir

10 ANS DAIKIN ALTHERMA : LES CONDITIONS DE L'OFFRE

QUALIFICATIONS REQUISES POUR L'INSTALLATEUR	RGE
DOSSIER ET PROCÉDURE	<p>POUR TENTER SA CHANCE, LE PARTICULIER DEVRA :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Réaliser l'achat et l'installation d'une pompe à chaleur Daikin Altherma entre le 15/09/16 et le 15/12/16.2. Compléter son dossier :<ul style="list-style-type: none">- Sur le site altherma10ans.fr <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none">- En envoyant par courrier le coupon-réponse du dépliant dûment rempli avec les pièces justificatives suivantes : <div data-bbox="766 1265 981 1467"><p>Devis signé entre le 01/09/16 et le 01/12/16</p></div> <div data-bbox="766 1041 981 1243"><p>Facture datée entre le 15/09/16 et le 15/12/16</p></div> <div data-bbox="766 817 981 1019"><p>Relevé d'identité bancaire (IBAN/BIC)</p></div> <div data-bbox="766 593 981 795"><p>N° de série de l'unité extérieure Daikin Altherma installée</p></div> <div data-bbox="766 369 981 571"><p>Copie de la qualification RGE de l'installateur</p></div> <p>Date limite d'envoi du dossier : 16/01/17</p> <p>Adresse d'envoi du dossier : Opération Daikin – Altherma 10 ans Cedex 2987 99298 Paris Concours</p> <p>Mode et délai d'envoi du remboursement : Les remboursements seront effectués, par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées auront été communiquées lors de l'inscription, dans un délai de 2 semaines environ après le tirage au sort effectué le 27/01/2017.</p> <p>Une seule participation par foyer sera acceptée.</p>